



Organisation d'une journée autour de la santé au travail



Afin de mieux faire connaître aux salariés de ses quatre établissements les dispositions et acteurs liés à la santé au travail, le pôle Val-de-Marne de l'association CESAP (Comité d'Études, d'Éducation et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées) a organisé en septembre 2019 une journée de conférences et d'animations intitulée « Ma santé au travail ». Un évènement très apprécié par les professionnels. Caroline Ossard, directrice du pôle et référente handicap formée par OETH, nous en explique les ressorts.

Dans quel contexte la journée « Ma santé au travail » a-t-elle été organisée ?

Le CESAP est engagé depuis plusieurs années en faveur de la prévention des risques professionnels. Il y a environ un an, le CESAP et les organisations syndicales ont signé un accord d'entreprise sur la qualité de vie au travail (QVT) et l'égalité professionnelle pour la période 2018-2021. Cet accord prévoit le déploiement de 25 mesures dans toutes les structures gérées par l'association C'est dans cette perspective que s'est tenue la journée « Ma santé au travail » du Pôle Val-de-Marne.

Comment s'est-elle déroulée ?

Nous avons sollicité nos partenaires extérieurs (l'OETH, l'ACMS, la MAIF et le laboratoire COTRAL), pour apporter des informations, sous forme de conférences ou de stands, sur leurs modalités d'intervention. Les professionnels de nos structures se sont également mobilisés et ont proposé plusieurs mises en situation afin de favoriser la recherche du bien-être :

- un kinésithérapeute formé spécifiquement à l'hypnose médicale a proposé une approche du lâcher prise avec cette méthode,
- une psychomotricienne a proposé des massages aux salariés,
- les ergothérapeutes ont proposé aux salariés de se mettre à la place des résidents en portant un corset-siège et en s'installant dans un fauteuil. Nombre d'entre eux ont été très impressionnés par cette expérience et émus de ressentir ce que vivent quotidiennement les personnes qu'ils accompagnent.

Avez-vous rencontré des difficultés à organiser cette journée ?

Non pas vraiment. Bien sûr cela a demandé un temps de préparation assez long pour le comité d'organisation (constitué de la directrice, des directeurs-adjoints et de la cadre des ressources humaines du Pôle) mais il y a eu un bel investissement de la part des professionnels volontaires et nos partenaires nous ont tout de suite soutenus. Les chefs de service ont par ailleurs été un relai important. Ils ont diffusé l'information, motivé leurs équipes pour s'y rendre et prévu l'organisation adéquate dans les établissements ce jour-là pour permettre aux salariés de quitter leur poste

pendant un moment. Tous n'ont pas pu venir mais nous avons tout de même eu une très bonne participation (environ 180 professionnels sur 300).

Enfin, notre service entretien et la secrétaire de direction nous ont soutenus pour l'organisation logistique. La mairie de Thiais nous a quant à elle prêté le matériel pour la tenue des stands.

Cela a-t-il représenté un coût important ?

Outre les heures de mobilisation de l'ensemble des professionnels, nous avons notamment financé des goodies à hauteur de 2 000 euros (des Power Bank (batteries externes)) remis aux salariés en même temps que le prospectus associatif reprenant les dispositions de l'accord QVT et que le prospectus du Pôle Val-de-Marne identifiant les acteurs locaux de la QVT (animateurs PRAP et animateurs RPS notamment). Nous avons également dépensé 1 000 euros pour le buffet de midi.

Quels ont été les bénéfices de cette journée ?

Il est encore un peu tôt pour savoir comment les salariés vont s'approprier les informations transmises en matière de QVT mais nous avons eu des retours très positifs des professionnels. Ils ont notamment apprécié de pouvoir rencontrer et échanger avec leurs collègues des autres établissements du pôle et qu'une journée entière leur soit consacrée. La présence de la Directrice Générale, Madame Thouvenel et du Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Coiffard a souligné l'importance de cette démarche pour l'association CESAP. Par ailleurs, de nombreuses informations ont pu être diffusées de la part de nos partenaires extérieurs et nos salariés ont ainsi pu découvrir l'étendue des services qu'ils proposent (psychologue du travail, assistantes sociales...). Des rendez-vous ont notamment été pris avec l'accord OETH et la médecine du travail.

Retour sur l'accompagnement d'OETH avec Marie-Laure MISPELTER, conseillère territoriale

OETH a été sollicité directement par Monsieur Coiffard, Directeur des Ressources Humaines du CESAP et Référent handicap, pour participer à cette journée en tant qu'acteur et partenaire de l'association sur la question de la santé au travail.

La présence et le rôle de référente handicap du pôle porté Sophie COUROUBLE était identifié par 50% des salariés. L'objectif de la journée était donc de réaffirmer son action : être à la disposition des salariés qui souhaiteraient échanger autour des difficultés à tenir leur poste pour raison de santé afin de les accompagner dans leurs réflexions et démarches pour sécuriser leur parcours professionnel, qu'ils soient en poste ou en arrêt.

La mise en place d'une action de sensibilisation sur la question « santé et handicap au travail » a donc été décidée. L'objectif de ma présence auprès de Sophie COUROUBLE était de l'aider à s'approprier l'animation du kit sensibilisation mis à disposition de la structure par OETH.



Pour information, le CESAP ambitionne de former des Référents handicap sur l'ensemble de leurs pôles afin qu'il y ait de réels vecteurs d'anticipation sur l'ensemble des périmètres de l'Association. Voir le site du cesap : <https://www.cesap.asso.fr/>